

# BULLETIN DES AMIS DE "SOURCES CHRÉTIENNES"

## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

### RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE

Nous sommes heureux d'annoncer que l'Association a été reconnue « établissement d'utilité publique » par décret du 9 janvier, publié au Journal Officiel du 15 janvier 1960.

Chacun sait que ce titre assure à l'Association une capacité civile plus étendue et certains avantages fiscaux :

Possibilité de recevoir des subventions, des dons, et même, ce qui est important, des *legs* moyennant des droits très peu élevés (2 %), quand il s'agit, comme c'est notre cas, « d'œuvre scientifique et désintéressée » ;

Possibilité de recevoir de « personnes physiques » des versements qui peuvent être, jusqu'à un certain chiffre, retranchés du « revenu imposable », et des « Sociétés », des versements qui peuvent être déduits des « bénéfiques », dans la limite de 1 p. 1000 du chiffre d'affaire (Code général des Impôts, art. 238 bis).

### NOS STATUTS

Rendus conformes aux statuts-types des Associations déclarées et reconnues d'utilité publique, nos statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 3 février 1959. A côté des articles qui sont communs à toutes ces Associations, ils comportent ceux qui donnent à la nôtre son caractère propre. Nous les rappelons ici :

ARTICLE PREMIER. — *L'Association dite « Association des Amis de Sources Chrétiennes », fondée en février 1956, a pour but de grouper des personnes désireuses de promouvoir la connaissance de l'histoire du Christianisme ancien et une prise de conscience plus claire de l'unité et des richesses spirituelles de la civilisation méditerranéenne et occidentale. Sa durée est illimitée. Elle a son siège social à Lyon.*

ART. 2. — *Les moyens d'action de l'Association sont notamment la vulgarisation et la diffusion, par exemple au moyen de conférences et de publications, des grandes œuvres littéraires des premiers siècles chrétiens, quelle que soit la langue dans laquelle elles ont été écrites : grec, latin, syriaque, copte, arménien, arabe, etc. L'Association assurera la publication de la collection « Sources Chrétiennes », qu'elle s'efforcera de développer.*

ART. 5. — *L'Association est administrée par un Conseil composé de douze membres élus, au scrutin secret, pour quatre ans, par l'Assemblée générale, et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette Assemblée...*

ART. 7. — *Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.*

Le « Règlement intérieur » précise que :

ART. 4. — *L'Assemblée Générale ordinaire aura lieu, sans qu'il soit besoin de convocation, chaque année au siège social, le second dimanche de novembre, à dix heures du matin. Cette date pourra toutefois être modifiée par simple décision du Conseil, mais, dans ce cas, les sociétaires seront prévenus de la date fixée par avis individuel ou par insertion dans un journal d'annonces légales du département du Rhône, au moins huit jours avant la date de la réunion.*

### SITUATION FINANCIERE

L'exercice financier de l'Association court du 1<sup>er</sup> octobre de chaque année au 30 septembre de l'année suivante. Nous avons publié, dans le dernier numéro du Bulletin (n° 4, déc. 1959), avec le Rapport moral, le Rapport financier 1958-1959. Le bilan de l'exercice actuel (1959-60) paraîtra donc dans le Bulletin de décembre prochain.

En attendant, nous pouvons toujours souhaiter l'augmentation du nombre des membres de l'Association. Que chacun veuille bien y intéresser ses amis. Etant donné l'importance et l'intérêt durable de nos publications, l'Association devrait compter plutôt dix mille membres que mille. Or, nous n'atteignons pas encore aujourd'hui le nombre de trois cents.

Et cependant l'Association ne manque pas d'objectifs à atteindre promptement

a) depuis la clôture de son dernier exercice financier, c'est-à-dire depuis le 30 sept. 1959, elle a déjà répondu à 16 demandes d'achats de films ou de photos de manuscrits, de livres. — Pour répondre à ces demandes de nos collaborateurs nous sommes souvent aidés par l'envoi de documents ou d'instruments de travail que font d'autres organismes tels que l'« Institut de Recherche et d'Histoire des Textes », qui dépend directement du C.N.R.S. à Paris, mais qui, si large et si complaisant qu'il soit, ne peut pas, pour différentes raisons, répondre à tous les besoins ni non plus assurer ses services gratuitement. C'est pourquoi notre Association a dû, à plusieurs reprises, soit faire directement des démarches auprès de plusieurs Bibliothèques étrangères, soit payer les locations de films et photos, sans parler des livres techniques qui sont pour certains des outils indispensables...

b) le décalage entre les travaux prêts à paraître et le nombre des volumes publiés chaque année ne faisant que s'accroître, il est urgent que l'Association augmente le petit fond de réserve déjà constitué et destiné à payer les frais d'impression en excédent sur la somme annuellement investie par notre éditeur pour « Sources Chrétiennes ». Cette somme, augmentée des avances du C.N.R.S., atteint cette année-ci presque 90.000 NF. Mais nous avons dû mettre sous presse plusieurs volumes importants et très onéreux, et nous aurons, dès avant et après l'été, à solder un surplus de presque 60.000 NF. C'est beaucoup si nous regardons notre trésorerie, et malgré les avances que veulent bien nous faire — sans aucune condition d'intérêt ni de temps — plusieurs de nos amis ; et c'est peu, si nous considérons que les devis de certains volumes atteignent maintenant 50.000 NF. Il faut noter que l'Association rentre dans ses frais pour ce chapitre, mais très lentement, au fur et à mesure de la vente des volumes ; et pour le moment, elle doit investir beaucoup plus que récupérer.

c) enfin, il faudrait développer et mieux équiper — notamment par une véritable bibliothèque technique — ce centre d'études qu'est devenu le Secrétariat de S. C. : cinq personnes y travaillent continuellement, des équipes y viennent régulièrement, souvent nos collaborateurs y passent et quelquefois y séjournent ; mais le local est insuffisant et bien des livres essentiels nous manquent.

Peut-être n'est-il pas superflu de signaler à nos lecteurs, pour leur donner un point de comparaison, que l'Institut qui, à Berlin-Est (« République Démocratique »), dans la vieille Académie des Sciences, s'occupe, d'une façon parallèle à celle du Secrétariat de S.C., de publication de textes chrétiens et d'études sur l'histoire du christianisme, a un budget suffisant pour entretenir une équipe d'une douzaine de travailleurs intellectuels spécialisés, et pour publier chaque année des volumes très techniques — donc de vente très restreinte — qui supposent des frais d'impression d'au moins 300.000 NF.

Il ne s'agit nullement pour nous de faire concurrence à une entreprise étrangère qui attemt de bons résultats scientifiques et qui, tout en travaillant dans le même domaine que S.C., n'empiète nullement sur notre programme. Nous voudrions seulement inviter nos Amis à bien situer notre propre activité et nos efforts sur le plan français et international et les encourager dans l'aide qu'ils apportent à l'Association pour la publication de « Sources Chrétiennes ». On pouvait en effet, dans les « Etudes » d'avril 1960, p. 13, lire ceci : « Les études patristiques brillent à la fois dans les Universités catholiques et dans les Universités d'Etat, et reçoivent une impulsion mondiale par la collection « Sources Chrétiennes » dirigée par des religieux et soutenue par le C.N.R.S. ».

De fait, il n'est pas exagéré d'affirmer que cette Collection ne sera pas dévaluée avant au moins un demi-siècle et restera, pendant tout ce temps, le moyen indispensable pour beaucoup d'intellectuels et un certain nombre de gens cultivés de connaître les textes chrétiens anciens.

Faut-il aussi rappeler que, en Sorbonne, deux chaires ont été récemment créées, l'une pour la littérature latine chrétienne, l'autre pour la grecque ? Elles répondent à l'intérêt, chaque jour grandissant, que les étudiants et les professeurs manifestent envers les textes du christianisme.

Plusieurs fois, ces dernières années, l'Association des Etudes grecques a décerné l'un de ses quatre prix annuels à des thèses relevant de ce domaine des lettres et de l'histoire. C'est ainsi qu'en 1959, le R. P. Wenger voyait ses « Huit catéchèses baptismales de Saint Jean Chrysostome » (n° 50 de la Collection), couronnées du prix Zographos.

En 1959, le P. Mondésert a été invité, en tant que représentant de « Sources Chrétiennes », à deux réunions, l'une à Paris, l'autre en Italie, pour l'étude d'un projet de collection internationale, en 4 langues de textes philosophiques chrétiens. En mars dernier, il était consulté, à Francfort-sur-le-Main, par une commission de professeurs et d'éditeurs pour le lancement d'une collection allemande de textes de la tradition chrétienne. Peu avant, il avait passé deux jours à Strasbourg, où il prit la parole au Centre d'Histoire des Religions de l'Université, carrefour des professeurs et étudiants des trois Facultés : Lettres, Théologie catholique et Théologie protestante.

Au moment où paraît ce Bulletin, sort de presse un ouvrage en 2 volumes (nos 68 et 69) : Marius Victorinus, *Traité théologique sur la Trinité*. Ces deux tomes — presque 1.200 pages — apparaîtront d'abord comme une réussite typographique de la maison Protat à Mâcon, qui a imprimé déjà une grande partie des volumes de la Collection. C'est vraiment grâce aux soins et au goût de tout le personnel de cette imprimerie que nous devons la présentation claire, élégante et sans bavure aucune, d'un travail complexe et très érudit, dû à la collaboration étroite du R. P. Paul Henry, s.j., professeur à l'Institut Catholique de Paris, et de M. Pierre Hadot, attaché au C.N.R.S.

Les « Traité<sup>s</sup> théologiques sur la Trinité » sont d'une lecture difficile, mais très fructueuse. Pour les aborder, on disposera maintenant de la remarquable introduction historique et doctrinale de M. Hadot, d'un texte critique établi par le maître en philologie qu'est le P. Henry, bien connu par ailleurs comme le plus récent éditeur de Plotin, et aussi d'une traduction française où P. Hadot n'a jamais hésité à se compromettre par une interprétation nette d'un texte souvent subtil et compliqué. Enfin, un commentaire détaillé, qui suit le texte pas à pas, apporte tous les éclaircissements souhaitables ; il est dû, comme les divers index qui terminent l'ouvrage, aux connaissances philosophiques et historiques du traducteur.

Nous sommes assurés de ne pas exagérer en disant que ce volume se classera au premier rang des travaux proprement scientifiques publiés par « Sources Chrétiennes ».

Paraît également ces jours-ci le n° 70, Clément d'Alexandrie, *Le Pédagogue*, t. I (introduction générale et livre I) : qu'on nous permette pour ce volume de renvoyer encore au Bulletin n° 3 (juillet 1959).

### SOUS PRESSE

a) Dans la série des Textes Monastiques d'Occident : Amédée de Lausanne, *Huit homélies mariales* et Aelred de Rievaulx, *La Vie de recluse. La prière pastorale*.

b) Cinq ouvrages des séries grecque et latine : Origène, *Homélies sur Josué* ; Léon le Grand, *Sermons*, t. III ; Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, t. IV, introduction générale et tables ; Defensor de Ligugé, *Le livre d'étincelles*, t. I ; Didyme l'Aveugle, *Sur Zacharie*, texte inédit, 3 volumes.

c) une réédition : Ambroise de Milan, *Des sacrements. Des Mystères. Explication du symbole*.

### CONSEILS POUR LA LECTURE DES LIVRES DE « S. C. ».

Beaucoup des « Amis de Sources Chrétiennes », qui ne voudraient pas s'intéresser par une générosité seulement extérieure à des publications dont ils comprennent bien l'importance et la nécessité, nous ont demandé quelques indications pour guider leur choix de lecture à travers la longue liste de nos volumes. Il est incontestable qu'à prendre au hasard n'importe quel numéro de la Collection, un lecteur non préparé — si cultivé soit-il — risque de se heurter à un texte technique qui le rebutera.

Dans un de nos prochains Bulletins, nous publierons un petit classement de nos ouvrages par matières et genres : on pourra ainsi facilement s'orienter à travers toutes les richesses contenues dans ces vieux textes chrétiens.

Aujourd'hui énumérons seulement quelques noms d'auteurs que n'importe qui peut aborder sans risquer d'être trop déçu : Ignace d'Antioche, saint Jean Chrysostome, Eusèbe de Césarée, Léon le Grand, Ambroise de Milan, les Cisterciens Aelred de Rievaulx et Guillaume de Saint-Thierry. Et enfin ces deux ouvrages si originaux : le voyage d'Éthérie et *À Diognète...*

N. B. — Nos Amis sont invités à faire circuler ce Bulletin autour d'eux ; si même ils en désiraient quelques exemplaires, nous sommes prêts à les leur expédier ou à les envoyer directement à ceux dont ils nous donneraient les adresses.

Association des AMIS DE « SOURCES CHRETIENNES »  
5, rue Sainte-Hélène - Lyon (2<sup>e</sup>)  
C.C.P. 3875-10. Lyon.

Le Directeur de Publication, C. MONDÉPERT.